



Séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 21 décembre 2015, à 20 h, à la salle municipale du conseil située au 219, rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents mesdames les conseillères Julie Dumont, Amélie Lamontagne et Linda Roy, messieurs les conseillers Germain Caron, Michel L'Heureux et Jules Roberge sous la présidence de Monsieur le maire Yvon Bruneau.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

255-15 IL EST PROPOSÉ PAR : Jules Roberge

APPUYÉ PAR : Linda Roy

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

Le maire explique les grandes lignes du budget 2016 prévoyant des revenus et appropriations de 7 477 980 \$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes.

Les activités d'investissement totalisent 3 037 000 \$.

3. ADOPTION DU BUDGET 2016

CONSIDÉRANT le budget déposé;

CONSIDÉRANT que ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil;

256-15 IL EST PROPOSÉ PAR : Michel L'Heureux

APPUYÉ PAR : Julie Dumont

ET RÉSOLU d'adopter le budget 2016 tel qu'il a été déposé.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

257-15 IL EST PROPOSÉ PAR : Germain Caron

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements de 3 037 000 \$ en 2016, de 1 747 000 \$ en 2017 et de 2 031 500\$ en 2018.

5. PRÉSENTATION DES IMPACTS DU BUDGET 2016

Le maire présente des documents qui expliquent les impacts du budget sur le compte de taxes des contribuables.

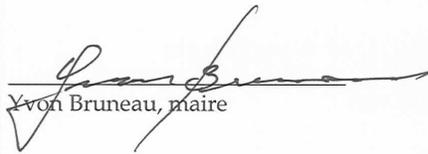


6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un seul sujet est discuté, soit les travaux de la rue Gosselin en 2018 prévus au plan triennal en immobilisations.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.


Yvon Bruneau, maire


Jérôme Fortier, secrétaire-trésorier